

Session ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 5 novembre 2018, à 19 h 30 au lieu ordinaire des sessions où sont présents(es) :

Mme Lise Trudel	Maire-suppléante
M. Simon Moisan	Conseiller siège # 2
Mme Marie-Ève Moisan	Conseillère siège # 3
M. Michaël Julien	Conseiller siège # 4
M. Cédric Champagne	Conseiller siège # 5
Mme Nathalie Suzor	Conseillère siège # 6

Assistaient également M. Denis Grégoire, inspecteur municipal, Mme Laurie Beaupré, agente de développement communautaire en milieu municipal et Mme Nancy Clavet, directrice générale et secrétaire-trésorière.

POINTS À DISCUTER

- a) Rapport de Mme Laurie Beaupré, agente de développement communautaire en milieu municipal
- b) Rapport de M. Denis Grégoire, inspecteur municipal
- c) M. Bruno Moisan — Demande pour projet de traceur — Piste de ski de fond
- d) Fin d'une probation — Adjoint à l'inspecteur municipal
- e) Ajustement salarial de l'inspecteur en bâtiments et en environnement
- f) Refonte du site Internet — Modification de la résolution # 119-07-05-18
- g) Renouvellement du Service de consultations juridiques
- h) Subvention au programme de revitalisation
- i) Développement résidentiel — Vente du terrain 11A
- j) Dépôt de la liste des personnes endettées pour taxes scolaires au 1^{er} novembre 2018
- k) Avis de motion pour budget 2019 — Règlement imposant les taxes foncières et non foncières et l'adoption du budget pour l'année 2019
- l) Calendrier des réunions du budget 2019
- m) Adoption d'une politique de remboursement des loisirs — Remplacement de la résolution # 172-23-07-18
- n) Adoption d'une politique applicable à l'octroi d'une aide financière au déneigement des chemins privés
- o) Modification au schéma révisé de couverture de risque en sécurité incendie (SRCRSI)
- p) Dépôt du rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2017
- q) Autorisation de paiement à Construction pavage Portneuf — Décompte progressif # 1
- r) Autorisation de paiement à Englobe
- s) Autorisation de paiement à Pax Excavation — Travaux granitique
- t) Renouvellement du contrat de protection — ADT
- u) Mandat à un évaluateur — Contribution à des fins de parcs
- v) Demande de caucus de la part des membres du conseil municipal
- w) Suivi des communications aux membres du conseil
- x) Demande de contribution financière — Carrefour F.M.
- y) Demande d'installation d'un abribus à l'intersection du chemin du lac Simon et du chemin St-Vincent
- z) Travaux à l'hôtel-de-ville
- aa) Adoption budget RRGMRP 2019
- bb) Adoption de la programmation TECK 2014-2018 — Programmation finale
- cc) Lac de l'Oasis — Structure de contrôle du niveau de l'eau
- dd) Remplacement de Mme Lise Trudel à la MRC — Suivi de la consultation publique
- ee) Autorisation de paiement au Groupe Geos

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

- | | |
|--------------------|--|
| a) MRC de Portneuf | Modification au schéma de couverture de risque en sécurité incendie. |
| b) MTQ | Suivi de la résolution # 173-23-07-18. |
| c) MDDEP | Inspection de l'installation de production d'eau potable. |
| d) Carrefour F.M. | Demande de contribution financière. |
| e) ADMQ | Répertoire complet de formation municipale 2018-2019. |

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE (SUITE)

f) CJSR	Vœux de Noël 2018.
g) Université Laval	Demande de collaboration.
h) Opération Nez rouge Portneuf	Demande de dons.
i) FQM	Contribution des municipalités pour les services de la Sûreté du Québec.
j) Club de golf du Grand Portneuf	Rendez-vous Portneuf.
k) UMQ	Invitation à adhérer à l'UMQ.
l) Bibliothèque Fleur de lin	Demande de subvention.
m) Lac de l'Oasis Sud	Réponse de M. Denis D'Anjou.
n) Caïn Lamarre	Offre de service professionnel.
o) MAMOT	Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des municipalités.
p) Porc Héden Inc.	Mise en demeure.

219-05-11-18

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tout en laissant le varia ouvert.

220-05-11-18

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2018

Il est proposé par M. Michaël Julien et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 1^{er} octobre 2018 tel que présenté.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR

L'inspecteur municipal présente son rapport concernant les travaux réalisés en octobre et ceux à venir en novembre.

221-05-11-18

FESTIVITÉS DE NOËL 2018

Il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement d'adopter le budget des festivités de Noël comme suit :

Achat cartes de Noël	Maximum 4 \$ chaque X 60	240 \$
Salon de Noël	Achat divers	100 \$
Yoga parent-enfant	Honoraire professionnel	40 \$
Party de Noël employés	22 pers. X 70 \$	1 540 \$
Fête familiale de Noël		
Janie — Heure du conte	3 X 1 h / 20 \$ de l'heure	(budget biblio) 60 \$
Père Noël	2 h X 30 \$	60 \$
Petits cadeaux pour enfant		100 \$
Dîner du midi	À SUIVRE (non confirmé)	200 \$
Total dépenses des loisirs pour décembre		2 340 \$
Honoraire professionnel Général Patente (450 \$) subventionné Association sportive		

222-05-11-18

FIN D'UNE PROBATION — POSTE D'ADJOINT A L'INSPECTEUR MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE par la résolution # 108-07-05-18 la municipalité a embauché M. Alexandre Paradis au poste d'adjoint au Service des travaux publics, et ce, à compter du 8 mai 2018;

CONSIDÉRANT QUE le salaire de M. Paradis était fixé à 18 \$/heure, avec réévaluation salariale après une période probatoire d'une durée de six (6) mois;

CONSIDÉRANT QUE la période de probation est terminée et que le travail de l'employé satisfait l'administration municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nathalie Suzor et résolu unanimement d'ajuster le salaire de l'employé à 19 \$/heure, applicable à compter du 9 novembre 2018.

223-05-11-18 **AJUSTEMENT SALARIAL DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS ET EN ENVIRONNEMENT**

Il est proposé par M. Michaël Julien et résolu unanimement d'ajuster le taux horaire de la rémunération de M. Alexandre Jobin, inspecteur en bâtiment, pour le rendre identique à celui de son autre employeur, la Ville de Saint-Marc de 22.59 \$ à 23.04 \$ rétroactif au 1^{er} octobre 2018.

224-05-11-18 **NOUVEAU SITE INTERNET – MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION # 119-07-05-18**

CONSIDÉRANT QUE par la résolution # 119-07-05-18 la municipalité a accordé le mandat à INT Communication d'effectuer la refonte de son site Internet au montant de 585 \$/an plus taxes, alors qu'il s'agit de 585 \$ plus taxes pour la conception du site;

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'INT Communication comprend également un forfait mensuel de 49.95 \$ plus taxes par mois incluant toutes les dépenses liées au site; hébergement, nom de domaine, indexation du site, support téléphonique gratuit sur les heures d'affaires et même l'ajout/modification/suppression ultérieures de rubriques, alors que la résolution # 119-07-05-18 n'en fait pas mention;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la résolution en ce sens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement :

- QUE la résolution # 119-07-05-18 soit modifiée afin que l'on puisse y lire que le mandat accordé à INT Communication est de 585 \$ plus taxes, en plus de 49.95 \$/mois plus taxes applicables pour toutes les dépenses liées au nouveau site Internet;
- QUE le conseil municipal autorise le paiement mensuel de 49.95 \$ par paiement préautorisé.

225-05-11-18 **RENOUVELLEMENT DU SERVICE DE CONSULTATIONS JURIDIQUES**

CONSIDÉRANT QUE la firme Morency Société d'avocats se spécialise dans le domaine municipal et qu'elle offre une expertise en droit du travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement :

- D'ACCEPTER l'offre de services professionnels afin d'obtenir un service de consultation juridique, au montant de 500 \$ plus taxes et déboursés applicables, tel qu'indiqué dans l'offre de services professionnels en date du 22 octobre 2018;
- DE PAYER la dépense à même le poste budgétaire « *Gestion financière et administrative – Services juridiques* ».

226-05-11-18 **SUBVENTION AU PROGRAMME DE REVITALISATION**

CONSIDÉRANT QUE Mme Karine Lirette a obtenu un permis de construction (# 2017-006) pour la rénovation de la résidence sise au 545 à 547, rue Principale, située dans la zone M-4 du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QU'elle demande une subvention dans le cadre du programme de revitalisation (règlement # 430-16);

CONSIDÉRANT QUE la demande est admissible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michaël Julien et résolu unanimement d'accepter la demande, conditionnellement à ce que l'évaluation par la MRC de Portneuf soit de plus de 10 000 \$.

227-05-11-18 **DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL – VENTE DU TERRAIN 11A**

CONSIDÉRANT QUE par la résolution # 161-09-07-18 le conseil municipal a accepté la demande d'option d'achat de Mme Nadine Julien pour le terrain portant le numéro de cadastre 5 370 191

situé dans le développement résidentiel, propriété de la municipalité au prix de 25 294.50 \$ taxes incluses, tel que fixé par le conseil municipal à la résolution # 180-16-12-15;

CONSIDÉRANT QUE Mme Julien a effectué à la municipalité un dépôt en guise de garantie de l'option d'achat correspondant à 10 % du prix de vente estimé à 22 000 \$ avant taxes, soit un montant de 2 200 \$ remboursable s'il n'y a pas de transaction entre elle et la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE Mme Julien désire prendre possession du terrain réservé en payant la balance du montant à donner, soit 20 086.54 \$ plus les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Simon Moisan et résolu unanimement :

- 1^o D'AUTORISER la vente du terrain portant le numéro de lot 5 370 191 à Mme Nadine Julien pour le montant restant à donner, soit 23 094.50 \$ taxes incluses;
- 2^o QUE M. Denis Langlois, maire, ou son remplaçant et Mme Nancy Clavet, directrice générale, soient par la présente mandatés pour la signature du contrat de vente au nom et pour la municipalité.

228-05-11-18

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES POUR TAXES SCOLAIRES AU 1^{er} NOVEMBRE 2018

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a déposé la liste des comptes de taxes scolaires à recevoir ayant plus de deux (2) ans d'arriérages;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Michaël Julien et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Léonard accepte le dépôt de la liste des personnes endettées pour taxes scolaires au 1^{er} novembre 2018 et totalisant un montant de 2 514.02 \$, telle que transmise par la Commission scolaire de Portneuf.

Matricule :

- 8997-91-8004
- 9298-47-1708
- 9591-84-3723
- 9795-37-2958
- 9795-45-2341
- 9893-97-7158

AVIS DE MOTION — RÈGLEMENT IMPOSANT LES TAXES FONCIÈRES ET NON FONCIÈRES ET L'ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2019

Avis de motion est par la présente donné par M. Cédric Champagne, à l'effet qu'un projet de règlement sera présenté ayant pour objet d'adopter les prévisions budgétaires 2019 et de fixer les taux de taxes et les tarifs des différents services pour l'année 2019.

229-05-11-18

MODIFICATION À APPORTER AU SCHEMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE (SRCRSI)

CONSIDÉRANT QUE le schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Portneuf a été adopté le 20 juin 2018 et est entré en vigueur le 16 juillet 2018;

CONSIDÉRANT QUE le tableau 2 du schéma présente le classement des risques pour chacune des municipalités locales;

CONSIDÉRANT QU'une mise à jour du nombre de risques a été effectuée par la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Simon Moisan et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Léonard demande à la MRC de Portneuf de modifier son schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie en modifiant les données du tableau 2 attribuable à la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf pour les données suivantes :

- 688 de risques faibles
- 58 de risques moyens
- 52 de risques élevés
- 4 de risques très élevés
- 802 risques au total

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE 2017

La directrice générale dépose le rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2017, approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

230-05-11-18

AUTORISATION DE PAIEMENT À PAX EXCAVATION

CONSIDÉRANT QUE par la résolution # 180-05-09-17 la municipalité de Saint-Léonard a accordé à Pax Excavation Inc., le contrat relatif au rechargement granitique de certains chemins municipaux pour un montant n'excédant pas 244 246.20 \$ plus les taxes;

CONSIDÉRANT QU'une partie des travaux a été exécuté en 2017 et que l'autre partie a été complété à l'automne 2018;

CONSIDÉRANT la réception de la facture portant le numéro 6304 pour les travaux réalisés en septembre 2018, totalisant un montant de 57 804.53 \$ plus taxes et correspondant à une quantité de 3 807.94 tonnes métriques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement :

- D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 6304 à l'entreprise Pax Excavation Inc., totalisant un montant de 57 804.53 \$ plus taxes, pour les travaux exécutés en septembre 2018;
- DE PAYER la dépense de la facture mentionnée ci-dessus à même le règlement d'emprunt # 447-17.

231-05-11-18

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE PROTECTION – ADT

Il est proposé par M. Michaël Julien et résolu unanimement de renouveler la protection des locaux de l'hôtel-de-ville pour les trois prochaines années (2019, 2020 et 2021) selon les tarifs suivants et tels que spécifiés au contrat :

- Surveillance de base et de l'incendie : 18.95 \$/mois
- Inspection annuelle (intrusion) : 8.95 \$/mois

- DE PAYER la dépense à même le poste budgétaire « Centre municipal et divers – Système d'alarme centrale ».

232-05-11-18

MANDAT À UN ÉVALUATEUR – CONTRIBUTION À DES FINS DE PARCS ET DE TERRAINS DE JEUX

CONSIDÉRANT l'article 3.2.5 du règlement de lotissement # 399-12 relativement à la cession pour fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels qui précise, entre autres, que les demandeurs doivent s'engager à céder gratuitement une superficie de terrain équivalent à cinq pour cent (5 %) du terrain ou verser une somme équivalente à cinq pour cent (5 %) de la valeur du terrain compris dans le plan, au choix de la municipalité dans le cas d'un lotissement en vue de construire ou lors de l'émission d'un permis de construction;

CONSIDÉRANT QUE le service d'évaluation de la MRC de Portneuf n'offre plus le service d'évaluation des terrains de la municipalité à des fins de contribution pour fins de parcs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement de :

- MANDATER Immobec, évaluateur agréé, dans le but d'évaluer les terrains à des fins de contribution pour fins de parcs et de terrains de jeux, selon la grille tarifaire suivante;

Terrain résidentiel standard	550 \$
Projet comportant 2 terrains similaires à évaluer	700 \$
Projet comportant 3 terrains similaires à évaluer	800 \$
Projet comportant 4 terrains similaires à évaluer	900 \$
Projet comportant 5 terrains similaires à évaluer	1 000 \$

Des frais additionnels peuvent s'appliquer selon la complexité du dossier (bord de l'eau, superficie du terrain, servitude particulière, etc.).

- FACTURER les demandeurs des permis de lotissement.

- 233-05-11-18 **SUIVI DES COMMUNICATIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**
- CONSIDÉRANT le projet d'élevage porcin de Porc Hédén Inc., dont le propriétaire est M. Denis Langlois, maire de la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf;
- CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Langlois dans ledit dossier;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michaël Julien et résolu unanimement que toute correspondance dans ce dossier soit transmise par la directrice générale, Mme Nancy Clavet, uniquement aux membres du conseil municipal, et ce, en excluant M. Langlois, maire.
- 234-05-11-18 **DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – CARREFOUR F.M.**
- CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de Carrefour F.M., en date du 11 octobre 2018;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nathalie Suzor et résolu unanimement :
- D'ACCORDER une contribution de 100 \$ à carrefour F.M.;
 - DE PAYER la dépense à même le poste budgétaire « *Centre municipal et divers – Subvention organisme sans but lucratif* ».
- 235-05-11-18 **RÉNOVATION DE LA RÉCEPTION – CONTRAT À JDHM**
- CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire effectuer des travaux d'amélioration à l'hôtel-de-ville, notamment rénover la réception, deux bureaux, le hall d'entrée et la salle des archives;
- CONSIDÉRANT les propositions de JDHM, le 18 septembre 2018 et de GLV, le 29 août 2018;
- CONSIDÉRANT QU'un montant de 10 000 \$ est prévu dans le budget 2018 au poste « *Immobilisations – Bâtiment* »;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement :
- D'ACCEPTER la soumission la plus basse, soit celle de JDHM, en date du 18 septembre 2018, pour un montant n'excédant pas 15 000 \$ incluant les taxes nettes;
 - DE TRANSFÉRER la somme de 5 000 \$ à partir du poste « *Imposition des droits – Droits de mutation* » vers le poste « *Immobilisations* » pour financer la dépense.
- 236-05-11-18 **ADOPTION DU BUDGET 2019 DE LA RÉGIE RÉGIONALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF**
- CONSIDÉRANT le budget 2019, adopté par la Régie régionale des matières résiduelles pour l'ensemble des municipalités desservies par l'organisme;
- CONSIDÉRANT QUE le budget de la Régie prévoit des dépenses de l'ordre de 12 367 252 \$;
- CONSIDÉRANT QUE la participation financière de la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf pour les services incluant les vidanges de fosse septique est de 87 975.70 \$;
- CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 603 du Code municipal les municipalités doivent adopter le budget présenté;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement d'accepter tel que présenté, le budget de la Régie régionale des matières résiduelles de Portneuf pour l'exercice financier 2019.
- 237-05-11-18 **PROGRAMMATION FINALE DES TRAVAUX – TECQ 2014-2018**
- CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014-2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nathalie Suzor et résolu unanimement :

- QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation finale de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation finale de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain;
- QUE les travaux ont tous été réalisés.

238-05-11-18

LAC DE L'OASIS – STRUCTURE DE CONTRÔLE DU NIVEAU DE L'EAU

CONSIDÉRANT QUE le niveau de l'eau du lac de l'Oasis est très élevé et que plusieurs citoyens sont préoccupés par cette situation;

CONSIDÉRANT QU'afin de pouvoir maintenir un niveau d'eau acceptable pour éviter les bris aux propriétés situées sur le côté sud du lac de l'Oasis, des travaux d'aménagement d'une structure de contrôle du niveau de l'eau sont requis et ce, le plus rapidement possible, selon la CAPSA et la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec;

CONSIDÉRANT QUE pour procéder à l'installation d'une structure de contrôle du niveau de l'eau, la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec coordonnerait les travaux en collaboration avec le Service des travaux publics de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'une rencontre d'information, destinée aux membres du conseil municipal et aux représentants des Associations, Nord et Sud, du lac de l'Oasis, aura lieu le 7 novembre prochain afin d'expliquer la nature des travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement que le conseil municipal est favorable à la rencontre d'information et à l'installation de la structure de contrôle du niveau de l'eau.

239-05-11-18

AUTORISATION DE PAIEMENT À BPH ENVIRONNEMENT (GÉOS)

CONSIDÉRANT QUE par la résolution # 78-19-03-18 la municipalité a accordé à BPH Environnement le mandat d'effectuer la caractérisation écologique sur les lots 4 908 705-PTIE, 4 908 709-PTIE et 5 515 756-PTIE du cadastre du Québec, au montant de 4 252.50 \$ plus taxes, tel qu'il appert dans l'offre de services professionnels du 19 mars 2018;

CONSIDÉRANT QUE le mandat est complété et qu'un rapport a été remis à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement :

- **D'AUTORISER** le paiement à BPH Environnement, au montant de 4 210.96 \$ incluant les taxes, tel qu'indiqué dans la facture du 6 août 2018;
- **DE PAYER** la dépense à même le poste budgétaire : « *Gestion financière et administrative - Honoraires professionnels* ».

240-05-11-18

COMPTES PAYÉS ET COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. Simon Moisan et résolu unanimement d'accepter les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes à payer tel que présentés dans la liste des comptes à payer.

<u>Comptes payés</u>	<u>Références</u>	<u>Total</u>
Hydro Québec	Lumières de rues	1 135.19 \$
	Clignotant	21.08 \$
	Station de pompage dév. Girard	421.43 \$
	Plage Eau Claire	<u>584.37 \$</u>
Telus	Biblio Fleur de Lin	46.78 \$
	Bureau municipal	354.36 \$
	Plage Eau Claire	88.58 \$
	Cellulaires (25-08-18 au 24-09-18)	<u>704.51 \$</u>
Receveur Général Canada	Remise de septembre 2018	2 660.77 \$
Ministère Revenu Québec	Remise de septembre 2018	6 571.73 \$
Caisses Desjardins	Régime de pension de septembre 2018	1 500.74 \$
FTQ	Régime de pension de septembre 2018	408.00 \$
AGI inc.	Pick-Up Tacoma: Adhésif rétroviseur	7.42 \$
Paulin Moisan inc.	Matériel et fournitures	223.89 \$
SMB Informatique	Réinitialiser Wi-Fi	18.67 \$
Ent. Électrique P. Boucher inc.	Garage: Brancher chauffage	72.24 \$
	Tennis: Remplacer contacteur	84.14 \$
	Entret. et réparation lumières de rues	<u>458.40 \$</u>
Jean-Guy Cantin inc.	Pick-Up Tacoma: Essence	27.06 \$
Laboratoire Mag Québec	Aqueduc: Caustique	1 762.34 \$
	Centre municipal: Retour glycol	<u>-77.04 \$</u>
Renaud-Bray	Biblio Fleur de Lin: Livres	158.23 \$
Ass. étudiants Univ. Laval	Balance à leur rembourser	447.25 \$
Sel Warwick	Voirie: Chlorure de calcium	1 667.60 \$
RRGMRP	Vidanges de fosses à refacturer	237.97 \$
Déry Télécom	Abonnement Internet (octobre)	57.43 \$
	Adresse IP fixe (octobre)	11.50 \$
	Hébergement avancé (octobre)	<u>17.19 \$</u>
Madame Chantal Moisan	TDJ: Remboursement	22.00 \$
École Saint-Cœur-de-Marie	Centre municipal: Polisseuse à plancher	400.00 \$
Madame Cyndie Bouchard	Ballet-jazz: Achat de costumes	130.00 \$
Services Matrec inc.	Plage: Location conteneur 01/08/18 au 31/08/18	34.49 \$
Éloi Moisan inc.	Pistes de ski de fond: Pruche	113.83 \$
Postes Canada	Programmation des loisirs	67.91 \$
	Bulletin # 625	67.91 \$
	Bulletin # 626	<u>67.91 \$</u>
Garage Verreault et fils inc.	Pick-Up F-150: Remplacer flywheel	1 151.14 \$
Jean Denis ltée	Matériel et fournitures	271.55 \$
Loc. écon. M. Paquet inc.	Aqueduc: Laveuse à pression pour réservoirs	151.33 \$
Madame Claudette Julien	Remboursement aquaforme Pont-Rouge	105.00 \$
Madame Martine Moisan	Remboursement aquaforme Pont-Rouge	105.00 \$
Madame Manon Grégoire	Remboursement activité Saint-Raymond	77.00 \$
Madame Christine Paquet	Remboursement activité Saint-Raymond	100.00 \$
Madame Chantal Moisan	Remboursement activité Saint-Raymond	31.00 \$
Madame Audrey Lépine	Remboursement activité Saint-Raymond	75.00 \$
Monsieur Tommy Trudel	Remboursement activité Saint-Raymond	31.00 \$
Madame Nathalie Lévesque	Remboursement activité Saint-Raymond	155.00 \$
Madame Catherine Bilodeau	Remboursement activité Saint-Raymond	100.00 \$
Madame Caroline St-Pierre	Taxes payées en trop	<u>153.63 \$</u>
		23 082.53 \$

<u>Comptes payés</u>	<u>Références</u>	<u>Total</u>
Solde		23 082.53 \$
Madame Gisèle Langlois	Taxes payées en trop	31.62 \$
Monsieur Roger Genois	Taxes payées en trop	223.20 \$
Monsieur Daniel Drolet	Taxes payées en trop	8.00 \$
Monsieur Alain Gauthier	Taxes payées en trop	68.56 \$
Monsieur Mathieu Piché	Taxes payées en trop	19.95 \$
Monsieur Sylvain Larochelle	Taxes payées en trop	611.34 \$
M. Mathieu Courtemanche	Taxes payées en trop	20.00 \$
Monsieur Jean-Marie Bédard	Taxes payées en trop	100.00 \$
Monsieur Michel Paquet	Taxes payées en trop	266.56 \$
Monsieur Marc Giguère	Taxes payées en trop	529.25 \$
Monsieur Sylvain Rousseau	Taxes payées en trop	473.81 \$
Madame Karine Bertrand	Honoraires professionnels: Zumba (1/2)	382.50 \$
Financière Banque Nationale	Aqueduc: Intérêts	587.10 \$
	Aqueduc: Capital	<u>9 600.00 \$</u>
Ministre des Finances	Quote-part Sûreté du Québec 2018 (2 de 2)	50 108.00 \$
MG Sport	Chalets: Location fendeur+scie chaîne+lime	59.20 \$
Environex	Analyses d'eau potable	300.09 \$
	Analyses eaux usées	52.89 \$
	Analyses neiges usées	205.24 \$
	Analyses d'eau potable: Plage	<u>70.14 \$</u>
Pont-Rouge Asphalte	Bris aqueduc - Pavage	4 139.10 \$
Mini-Mix St-Basile inc.	Bris aqueduc - Ciment bordure	276.52 \$
Pax Excavation inc.	Pierre pour calvette	517.39 \$
	Bris aqueduc - Machinerie+personnel	<u>5 322.13 \$</u>
Xerox	Frais la copie (25 juillet au 28 août)	123.30 \$
Excavations Forest. DC inc.	Petites pierres pour trottoirs (hiver)	289.59 \$
Toiture Haut Niveau	Chalet Du Gardien: Toiture	3 679.20 \$
AQLM	Inscription conférence annuelle loisir municipal	310.43 \$
Madame Hélène Barrette	Biblio Fleur de Lin: Livres	159.46 \$
Jean-Guy Cantin inc.	Pick-Up Tacoma: Essence	97.70 \$
Renaud-Bray	Biblio Fleur de Lin: Livres	92.19 \$
Aventure Chasse Pêche	Biblio Fleur de Lin: Abonnement 3 ans	45.00 \$
Madame Nancy Clavet	Frais de déplacement	89.70 \$
Ville Saint-Raymond	Entente centre de ski 2018-2019	1 935.35 \$
CGR Procédé	Égout: Entretien et réparation pompe	943.37 \$
		<u><u>104 820.41 \$</u></u>

<u>Comptes à payer</u>	<u>Références</u>	<u>Total</u>
Hydro Québec	Lumières de rues	1 098.58 \$
	Préau et terrain de balle	246.32 \$
	Garage municipal	65.85 \$
	Centre municipal	277.91 \$
	Puits	733.57 \$
	Pompe égout	432.66 \$
	Réservoirs	833.28 \$
	Maison des Fermières	56.21 \$
	Du Gardien	205.50 \$
	Papillon	146.40 \$
	Alouette	<u>107.36 \$</u>
Telus	Biblio Fleur de Lin	46.49 \$
	Bureau municipal	352.73 \$
	Plage Eau Claire	88.58 \$
	Cellulaires (25-09-18 au 24-10-18)	<u>174.05 \$</u>
Receveur Général Canada	Remise d'octobre 2018	2 396.95 \$
Ministère Revenu Québec	Remise d'octobre 2018	6 127.04 \$
Caisses Desjardins	Régime de pension d'octobre 2018	1 387.32 \$
FTQ	Régime de pension d'octobre 2018	408.00 \$
		<u><u>15 184.80 \$</u></u>

<u>Comptes à payer</u>	<u>Références</u>		<u>Total</u>
Solde			15 184.80 \$
Ministère Revenu Québec	TVQ à payer (juillet à sept. 2018)	4 112.16 \$	
	TPS à payer (juillet à sept. 2018)	2 061.21 \$	
	Taxe héberg. (juillet à sept. 2018)	139.83 \$	6 313.20 \$
Monsieur Florent Trudel	Trappage de castors		508.00 \$
AGI inc.	Tracteur: Essuies-glace	19.55 \$	
	Pick-Up F-150: Matériel et fourn.	115.19 \$	134.74 \$
Paulin Moisan inc.	Matériel et fournitures		857.67 \$
Jean Denis Itée	Matériel et fournitures		216.78 \$
Déry Télécom	Abonnement Internet (novembre)	57.43 \$	
	Adresse IP fixe (novembre)	11.50 \$	
	Hébergement avancé (novembre)	17.19 \$	86.12 \$
Postes Canada	Bulletin municipal # 627	67.91 \$	
	Bulletin municipal # 628	67.41 \$	135.32 \$
Garage Verreault et fils inc.	Pick-Up Tacoma:Pneus hiver et changement huile		133.60 \$
Garage Verreault et fils inc.	Pick-Up F-150: Pneus hiver et changement huile		184.17 \$
Renaud-Bray	Biblio Fleur de Lin: Livres		953.47 \$
Madame Nathalie Naud	Frais de déplacement		153.00 \$
Chambre Com. St-Raymond	Adhésion 2018-2019		189.71 \$
Monsieur Réjean Paquet	Taxes payées en trop		37.89 \$
Monsieur Dany Giguère	Taxes payées en trop		88.91 \$
Monsieur Mario Brousseau	Taxes payées en trop		300.16 \$
Monsieur Mathieu Langlois	Taxes payées en trop		132.36 \$
SMB Informatique	Installation Microsoft Optical		19.67 \$
RRGMRP	Vidanges de fosses à refacturer		2 722.67 \$
Madame Chantal Côte	Remboursement ballet-jazz St-Léonard		97.20 \$
MG Sport	Entretien et réparation fouette Husqvarna		110.08 \$
Produits Capital	Produits nettoyants		900.93 \$
Pro Plus	Produits nettoyants		145.15 \$
Xerox	Frais la copie (28 août au 25 septembre)		85.53 \$
Madame Marie-Élise Alain	Ballet-Jazz - Honoraires professionnels		285.00 \$
Madame Anne-Sophie Delisle	Ballet-Jazz - Honoraires professionnels		225.00 \$
Ferme Clément Morasse	Chemins hiver lac Pont-de-Pierre(1/2)	5 461.31 \$	
	Cinq dépôts de conteneurs (1/2)	1 172.74 \$	
	Chemin d'accès chalets (1/2)	2 299.50 \$	8 933.55 \$
Jean-Guy Cantin inc.	Pick-Up Tacoma: Essence	253.21 \$	
	Pick-Up F-150: Essence	402.22 \$	
	Voirie: Essence	125.60 \$	781.03 \$
Environex	Analyses d'eau potable	103.48 \$	
	Analyses eaux usées	52.89 \$	156.37 \$
Madame Catherine Fortin	Remboursement activité Saint-Raymond		102.50 \$
Madame Myrienne Morasse	Remboursement activité Saint-Raymond		100.00 \$
Monsieur Alex Jobin	Remboursement activité Saint-Raymond		205.00 \$
Madame Chantal Paquet	Remboursement activité Saint-Raymond		77.00 \$
Madame Karine Bertrand	Honoraires professionnels: Zumba (2/2)		352.50 \$
Madame Caroline Bergeron	Honoraires professionnels: Viniyoga (1/2)		150.00 \$
Énergie Valéro inc.	Tracteur: Diésel	1 105.29 \$	
	Centre municipal: Huile à chauffage	25.08 \$	1 130.37 \$
Cima +	Égout: Validation données - Juillet, août, septembre		517.39 \$
PG Solutions	Formation Loi sur les normes du travail		229.95 \$
APELSIMPO	Carte membre annuelle	20.00 \$	
	1/3 facture CAPSA (échantillonnage)	1 222.58 \$	1 242.58 \$
Succession Marc Vachon	Remboursement de taxes		58.40 \$
Monsieur Yvon Germain	Remboursement de taxes		195.70 \$
Monsieur Daniel Boucher	Remboursement de taxes		345.77 \$
Monsieur Louis Cayer	Remboursement de taxes		49.68 \$
Monsieur Frédérick Drapeau	Remboursement de taxes		718.44 \$
Nathalie Paquet (Petite caisse)	Poste (envois recommandés)	11.50 \$	
	Voirie: Dossard	20.00 \$	
	Fournitures de bureau	12.65 \$	
	Halloween: Pizza jeunes bénévoles	70.00 \$	114.15 \$
			45 661.51 \$

<u>Comptes à payer</u>	<u>Références</u>	<u>Total</u>
Solde		45 661.51 \$
Graymont	Trottoirs: Pierre calcaire	925.76 \$
Réal Huot inc.	Aqueduc: Matériel et fournitures	133.49 \$
Pax Excavation inc.	Matériaux granitiques: Traverse et St-Jean Baptiste	66 460.76 \$
Madame Laurie Beaupré	Frais de déplacement et de séjour	390.10 \$
Laurie Beaupré (Petite caisse)	Biblio: Fournitures bureau et livres	53.10 \$
	Corvée ski fond: Muffins et café	65.95 \$
	Souper avec comité embellissement	38.70 \$
	Bâtiment: Ampoules	6.90 \$
	Halloween: Matériel et fournitures	129.58 \$
Régie régionale de gestion matières résiduelles Portneuf	Vidange de fosse à refacturer	52.50 \$
Municipalité Saint-Ubalde	Vidanges de fosses inaccessibles	1 509.05 \$
Englobe	Contrôle qualitatif des matériaux rang Saint-Jacques	2 683.22 \$
Financière Banque Nationale	Égout: Intérêts	1 882.10 \$
	Égout: Capital	11 600.00 \$
Groupe Géos	Étude de caractérisation	4 210.96 \$
		135 803.68 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Nancy Clavet, directrice générale de la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses à payer pour le mois de novembre.

Nancy Clavet

La liste des permis a été présentée.

<u>Permis</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Rénovations	990 231 \$	942 147 \$	1 038 569 \$	1 076 081 \$
Maisons	984 523 \$	770 000 \$	482 000 \$	350 000 \$
Chalets	390 000 \$	219 000 \$	0 \$	70 000 \$
Autres	354 926 \$	245 000 \$	376 000 \$	850 100 \$
	2 719 680 \$	2 176 147 \$	1 896 569 \$	2 346 181 \$

Numéro permis	Nom	Description des travaux	Coût des travaux
2018-117	Marcel Lahaye	Remplacement 4 fenêtres et 1 porte patio	5 000 \$
2018-118	Cœuvres de la Fabrique	Rénovations diverses	11 496 \$
2018-119	Aimé Dupuis	Rénovation de l'entrée	1 000 \$
2018-120	Peter Joosten	Rénovation du cabanon	800 \$
2018-121	Catherine Fortin	Construction d'un cabanon	2 000 \$
2018-122	Alain Hamel	Réfection de la toiture	1 500 \$
2018-123	C. S. Portneuf	Construction d'un cabanon	5 000 \$
2018-124	David Côte	Finition du revêtement du garage	800 \$
2018-125	Ferme Léonardie	Rénovations diverses	10 000 \$
2018-126	France Dufresne	Construction d'un garage	20 000 \$
2018-127	Marjolaine Bédard	Remplacement d'une fenêtre	5 050 \$
2018-128	Claude Morasse	Changement de la porte du garage	2 000 \$
2018-129	Gilles Boisvert	Démolition du chalet et du cabanon	5 000 \$
2018-130	Régis Lavallée	Pose de deux clôtures	1 800 \$
2018-131	Kathleen Jobin	Remplacement de 4 fenêtres	2 000 \$
2018-132	Kathleen Jobin	Construction d'une galerie	500 \$
			73 946 \$

Permis de lotissement	
2018-1002	France Dufresne

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée par Mme Lise Trudel, maire-suppléante, à 22 h.

Madame Lise Trudel
Maire-suppléante

Madame Nancy Clavet
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Lise Trudel, maire-suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.